



SAINT-CERGUES

COMPTE-RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2014

**PRESENTS :** Mmes M. G. DOUBLET.-D.COTTET - R.BOSSON - M.BRIFFAUD - J-M.PEUTET - P.BURNIER - C.SCHNEIDER - J.CREDOZ - J-M COMBETTE - G.LYONNET – F.MOUCHET – G.LEONE DE MAGISTRIS - B.DONSIMONI – A.BARATAY - M.WIRTH - C.MOUCHET - K.AILLAUD – S.BONNARD - F.SOUFFLET – A.ZAMENGO

**EXCUSES :**

**ABSENTS:**

**PROCURATIONS :** M-C.BALSAT à M. BRIFFAUD, E.FEVRIER à C.MOUCHET, B.SOFI à G.DOUBLET

Assiste : Mme Stéphanie BONNET-BESSON, DGS,

Monsieur le Maire a ouvert la séance du Conseil municipal à 20h00 et propose à l'assemblée de rajouter un point à l'ordre du jour concernant l'adhésion à la Centrale d'Achat du Transport Public afin d'acheter le nouveau bus pour le transport scolaire. Le conseil municipal donne son accord.

**1°) Approbation du compte-rendu du 05 juin 2014 :**

Le conseil municipal approuve ce compte-rendu.

**2°) Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance désigné au sein du Conseil, et ce conformément aux dispositions de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales :**  
Mme Françoise MOUCHET

**3°) informations, actualités sur les commissions communales, intercommunales, structures intercommunales :**

**Mme D.COTTET :**

- Commission urbanisme : la dernière réunion a été ajournée faute de dossier à traiter.

- Commission PLU : prochaine réunion le lundi 08 septembre à 9h00.

Une réunion en interne sera organisée le mercredi 16 juillet prochain à 20h00 afin d'étudier différents points.

**M. R. BOSSON :**

- 1 ère réunion service mutualisé de la voirie : elle s'est tenue le 27 juin dernier à Bonne.

Un point a été fait sur l'avancée du marché du marquage au sol et sur le marché du balayage.

Les communes se sont plaintes de la qualité du fauchage différencié (2 passes par an dont le but était de préserver la biodiversité). Il a donc été demandé aux communes de faire le point et de recenser les secteurs sur lesquels il faudrait augmenter le nombre de passage par an.

Normalement, cette semaine les agents de ce service devaient commencer le nettoyage autour des poteaux, candélabres...

- Commission travaux : prochaine réunion lundi 07 juillet prochain.

- Eclairage public : à compter du 01/01/2015, la SPIE fera désormais de la prévention sur l'ensemble de notre réseau d'éclairage public dans le cadre du nouveau système EPURE du SYANE. Un logiciel sera installé dans lequel se trouvera le plan d'éclairage de chaque commune.

### **M. J-M PEUTET :**

- Commission développement durable et mobilité Agglo : réunion le 08 juillet 2014 à 18 h00.
- Le verger de la Pointe : une action de sauvegarde et de réhabilitation de la parcelle a été faite avec la CERFF le 25 juin dernier. Une intervention de débroussaillage a été réalisée et une coupe de deux arbres afin d'en faire des bancs.
- Brigades Vertes : ils interviendront au Verger du Verdun courant août pour poser la clôture afin d'y faire paître les moutons.
- Route de la Marlot : un nettoyage est à prévoir.

### **Mme C. MOUCHET pour Mme E.FEVRIER**

- Fête des Voisins au Bois Jaillet le 28 juin dernier : beau succès pour cette édition car environ 70 personnes étaient présentes, très bonne ambiance.
- Comités de quartiers : Des réunions seront organisées en septembre.
- Hommage à Monsieur HOROWITZ : Mme E.FEVRIER a eu plusieurs contacts avec des historiennes et d'autres personnes qui étaient présentes pendant cette douloureuse période à la Colonie Italienne.
- L'exposition sur la Colonie Italienne « les enfants cachés fuyant le régime nazi » de la petite Maureen QUITTANSON vient de se terminer. Nous la remercions tous pour ce travail de mémoire remarquable.

### **M. C.SCHNEIDER :**

- Salle multifonctionnelle : attribution des lots et une réunion se tiendra le lundi 07/07/2014 à 16h30 pour l'organisation du chantier et sa mise en place.
- Local médecin : une analyse du dossier est en cours auprès d'une architecte et un projet doit nous être proposé rapidement afin de répondre aux normes d'accessibilité.

### **M. le Maire :**

- Fête des écoles : elle s'est déroulée samedi 28 juin sous un temps mitigé mais tout le monde et surtout les enfants ont bien profité de ce moment convivial et festif.

- Local pour les médecins : Le docteur BERRACHED a confirmé son installation sur la commune pour le 18 août prochain et il a signé son bail. D'autres médecins ont contactés la mairie et ils seraient potentiellement intéressés. M. Le Maire les reçoit pour s'entretenir avec eux.
- Club Joie de Vivre : une réunion doit être organisée pour étudier comment la municipaliser. Mme E.FEVRIER a fait savoir à M. Le Maire qu'elle serait intéressée pour piloter ce projet et Mmes P.BURNIER et C.MOUCHET se proposent de l'aider. Il faut également étudier les plannings des salles très chargés et les difficultés d'accès inhérentes à la construction du nouveau bâtiment.
- Dossier Crèche : il va être relancé prochainement avec Machilly.
- Eclairage public et son arrêt la nuit : La commission de développement durable a donné un avis favorable. En effet, cela permet de faire 40 % d'économies et surtout d'éviter la pollution nocturne. L'Etat oblige déjà les commerces à faire des restrictions d'éclairage sur leurs enseignes et cela devraient toucher les collectivités d'ici 1 voire 2 ans. Par conséquent, certaines communes ont déjà mises en place cette coupure nocturne (Massongy, Bailly, Machilly...)

La commission propose des horaires d'été et des horaires d'hiver :

- o Été : coupure entre 0 h et 5 h du matin
- o Hiver : coupure entre 23 h et 5 h du matin

Le conseil municipal approuve cette proposition à mettre en place fin octobre au moment du changement des horaires.

Une communication sera faite auprès des habitants.

- « Fête de la frontière » : une réunion réunissant Juvigny, Machilly, Saint-Cergues et les communes suisses de Jussy, Présinges et Puplinge s'est faite autour d'un projet d'une fête frontalière qui se déroulerait sur une journée et demie.

Dans les propositions, cette fête pourrait se faire fin juin et la commune de Saint-Cergues déplacerait sa fête de la musique et ses feux d'artifices à la frontière. Dans le principe, les associations pourront toujours tenir des stands. Une réunion avec les associations des 6 communes devra être organisée.

Le dimanche, un grand repas champêtre pourrait être organisé avec vente de tickets en amont de la fête.

Idée également de créer un village en bottes de foin et de proposer aux écoles de décliner le thème pendant toute l'année scolaire ainsi que notre service culturel.

Nos voisins helvètes ont proposé à l'émission « Kiosque à musique » d'être présente pendant ces festivités. Idée également de créer une monnaie commune afin d'éviter d'avoir des échanges d'argent pendant la fête. Il faudrait lui trouver un nom et une association de travailleurs handicapés suisses pourrait les frapper.

Il faudra une très forte implication des services communication et culture.

- Permanence: Mme le Député Virginie DUBY-MULLER tiendra une permanence ce vendredi 04 juillet de 11h à 12h en mairie.

Compagnons de la Serviette : journée entretien des sentiers le 14 juin à partir de 8h.

Club Joie de Vivre : AG ce jour pour dissoudre l'association faute de candidats pour reprendre sa gestion.

Monsieur le Maire s'est engagé devant ses membres pour que la mairie reprenne les activités de l'association en faveur des personnes du 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> âges de la commune.

#### 4°) Délégation de signature à M. le Maire : 2 décisions

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la signature des décisions suivantes :

- création de la régie pour les manifestations communales
- désignation d'un avocat pour ester en justice : Maître ROCHE a été désigné comme notre avocat représentant la commune devant les tribunaux.

#### 5°) Attribution lots bâtiment multifonctionnel :

**Considérant** qu'il est nécessaire d'attribuer les lots afin de lancer la construction du bâtiment multifonctionnel, une consultation a été lancée auprès des entreprises susceptibles de les réaliser par la publication d'un avis d'appel à la concurrence le **mardi 18 février 2014** dans différents supports de presse, bulletin officiel et de dématérialisation:

Les dates limites de **réception des offres** étaient fixées aux :

- Mercredi 19 mars 2014 à 16h00
- Lundi 19 mai 2014 à 12h00
- En raison de l'infructuosité des lots n° 1,2, 5 et 30, une relance du marché a été faite le **17 avril 2014**.

Suite à l'analyse des offres, il a été décidé de confier les lots cités ci-dessus aux entreprises suivantes

- lot 1 : Terrassement – VRD : **GROPPI** pour un montant total de 379 416,03 € H.T., incluant l'option 1 : réseaux d'arrosage (19 723,00 € H.T.),
- lot 2 : Gros-œuvre et parements de façades : **ZANETTO** pour un montant total de 1 228 717,58 € H.T.,
- lot 3 : Charpente bois et parements de façade bois : **TOSCO** pour un montant total de 260 803,58 € H.T., comprenant l'option châssis d'éclairage supplémentaire pour bibliothèque (12 656,40 € H.T.),
- lot 4 : Etanchéité et protections : **ETB** pour un montant total de 269 450,50 € H.T.,
- lot 5 : Menuiseries aluminium occultation BSO : **Alp' Verre** pour un montant total de 299 179,60 € H.T.,
- lot 6 : Serrurerie métallerie : **ORIO** pour un montant total de 74 847,87 € H.T.,
- lot 7 : Cloisons doublage et faux plafond : **SNPI** pour un montant total de 142 014,80 € H.T.,
- lot 8 : Menuiseries intérieures : **ROUX** pour un montant total 403 050,10 € H.T.,
- lot 9 : Agencement : **SAGENCE** pour un montant total 104 471,00 € H.T., comprenant l'intégralité des options (24 471 € H.T.)
  - Option 1: Rangement chariot (bibliothèque) : 1 000,00 €
  - Option 2: Rideaux de scène (salle polyvalente) : 12 141,00 €

- Option 3: Etagères (bibliothèque) : 3 630,00 €
  - Option 4: Meuble présentoir (bibliothèque) : 3 125,00 €
  - Option 5: Lampes : 2 775,00 €
  - Option 6: Table de travail : 1 800,00 €
- lot 10 : Carrelage faïence : **Carrelage du Haut Bugey** pour un montant total 94 199,55 € H.T.,
  - lot 11 : Peinture extérieure et intérieure : **A.M.P.** pour un montant total 77 374,05 € H.T., comprenant l'option n° 1 : lasures sur béton extérieur (21 905,50 € H.T.),
  - lot 12 : Sols souples : **LAPORTE** pour un montant total de 42 162,39 € H.T.
  - lot 13 : Ascenseurs : **ENTREPRISES RÉGIONALES D'ASCENSEURS (ERA)** pour un montant total 40 500 € H.T.,
  - lot 20 : Chauffage Sanitaires : **PICCHIOTTINO** pour un montant total 438 318,23 € H.T.,
  - lot 21 : Traitement d'air : **VENTIMECA** pour un montant total 134 896,18 € H.T.,
  - lot 22 : Equipement de cuisine : **CUNY** pour un montant total 51 755 € H.T.,
  - lot 23 : Electricité courants faibles : **MUGNIER** pour un montant total 214 305,44€ H.T.,

Le conseil municipal approuve ce choix.

#### 6°) C.C.A.S. : versement de la subvention sur son budget

Monsieur le Maire informe l'assemblée que comme convenu lors du vote du budget primitif de la Commune, il y a lieu de procéder au versement de la subvention pour le budget annexe du CCAS, soit

- La somme de 17 000 euros pour le budget du C.C.A.S.

Le conseil municipal approuve le versement de cette subvention au CCAS.

#### 7°) Echange BARBAZ / Commune : précision relative au prix de cet échange

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite aux demandes émises par les indivisaires BARBAZ cédant à la commune 1 are 62 de la parcelle section A n° 3071, 3070 et 3067 et par la commune de céder aux indivisaires BARBAZ 1 are 61 de la parcelle section A n° 3073 afin de permettre la réalisation de l'élargissement du chemin rural de Terret au lieudit « Chez Monnet », le prix serait fixé à 1,50 € du m<sup>2</sup>, soit une soulte pour la commune de 1,50 €.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ces échanges entre l'indivision BARBAZ /COMMUNE selon les parcelles énoncées ci-dessus et que l'ensemble des frais sera pris en charge par l'indivision BARBAZ mais qu'une soulte sera due par la commune d'1,50 Euro.

#### 8°) Point rajouté après accord du conseil municipal : adhésion à la Centrale d'Achat des Transports Publics

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la décision du maintien du ramassage jusqu'à l'ouverture des nouveaux locaux du bâtiment multifonctionnel, il est impératif de racheter un nouveau bus scolaire étant donné que le Boxer ne pourra plus rouler à compter d'octobre.

Nous allons passer par le biais de la Centrale d'Achat des Transports Publics, ce qui nous évitera de lancer un marché public car cette centrale l'a déjà fait en amont. Un cahier des charges va leur être envoyé afin qu'il consulte les entreprises retenues dans le cadre de leur accord-cadre. Pour ce faire, il faut adhérer gratuitement à cette centrale.

Le conseil approuve l'adhésion de la commune à cette Centrale d'Achat des Transports Publics.

Pour financer ce nouveau bus, la DGS a proposé différentes modalités de financement (achat sur fonds propres, achat en leasing avec option d'achat ou recourir à un prêt classique).

Au vu des taux actuels (ex : 1,65 % sur 4 ans avec remboursement trimestriel), il est décidé de recourir à l'emprunt.

9°) Porter à connaissance au Conseil Municipal :

La séance est levée à 21 heures 50.

La secrétaire de séance,

Françoise MOUCHET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Mouchet', written in a cursive style. The signature is positioned below the printed name 'Françoise MOUCHET'.